

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Financement des PME : et voilà la Société de Garantie du Gabon !

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

La Société de Garantie du Gabon (SGG), société dédiée à la garantie bancaire, initiative du Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS), portée par sa filiale Okoumé Capital, a lancé officiellement ses activités. Dotée d'un capital initial de 12 milliards de francs CFA, cette structure a pour objectif principal de proposer aux institutions financières locales un dispositif de partage de risques, à travers des solutions de garanties partielles de prêt aux PME, sous forme de garanties de portefeuille et de garanties individuelles. La SGG est aujourd'hui le premier établissement financier d'émission de garantie dans la sous-région à disposer d'un agrément de la Commission ban-

caire de l'Afrique centrale (Cobac), le régulateur dans la zone Cémac. Elle bénéficie également de l'appui technique de l'African Guarantee Funds (AGF), institution financière panafricaine de référence.

L'intervention de la SGG vise à couvrir à hauteur de 50 %, les risques inhérents aux crédits qui seront consentis aux PME. De plus, un accent particulier sera mis sur les PME portées par les femmes et celles dont les activités vont dans le sens de la réduction de l'empreinte carbone, à travers un rehaussement du taux de couverture à 75 %.

"Nous sommes particulièrement ravis de voir la création de la Société de Garantie du Gabon dont la mission est de répondre à une problématique cruciale : l'accès des PME gabonaises aux financements. Ce dispositif permettra, à terme, de poser des



Les participants au terme des assises.

bases solides d'une plus grande incitation à l'entrepreneuriat, essentielle à la construction d'un tissu économique local au profit des populations gabonaises", a

indiqué Nicole Jeanine Lydie Roboty Mbou, ministre de l'Économie et de la Relance. Selon Alban Etho, directeur général de la SGG, "le lancement

officiel des activités de la SGG permettra de construire une économie forte, où le climat des affaires favorise l'éclosion de nos entreprises locales".

DGPE : pour un meilleur contrôle du patrimoine de l'État



Ce séminaire s'étendra sur 14 jours

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

La direction générale du Patrimoine de l'État avec l'appui du Fonds monétaire international (FMI) organise durant deux semaines à Libreville, un séminaire de formation prévu dans le cadre du programme de la seconde mission d'Afritac Centre. En effet, le Gabon souhaite développer et organiser la comptabilité des matières. "La compa-

bilité générale de l'État devient un outil majeur permettant de renforcer le contrôle budgétaire et comptable des administrations publiques. Par conséquent, la qualité de comptabilité générale de l'État devrait reposer sur des normes comptables afin de produire des États financiers sincères, tels que le compte général administratif, le compte de résultat et le bilan. La sincérité desdits états financiers passe par la mise en œuvre effective de la comptabilité des matières qui est

une comptabilité auxiliaire à la comptabilité générale", a rappelé la ministre du Budget, Édith Ekiri Mounombi-Oyouomi, en ouvrant les travaux.

Dans les faits, la comptabilité des matières est une comptabilité d'inventaire permanent ayant pour objectif la description des existants et des mouvements des biens appartenant à l'État qui permet un suivi des immobilisations corporelles (biens matériels) et incorporelles (logiciels, brevets, licences) et des stocks.

"Ce séminaire qui se tient jusqu'au 25 novembre prochain vise l'opérationnalisation de la comptabilité des matières à travers : l'élaboration du manuel des procédures, prérequis aux fonctionnalités du système d'informatisation ; et la finalisation de l'arrêté fixant les modalités d'application du décret relatif à la comptabilité des matières. Il s'agit d'une phase essentielle de cette réforme", a ajouté Édith Ekiri Mounombi-Oyouomi.

Entrepreneuriat : le Japon en soutien à l'IML

HNM
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la coopération bilatérale gabono-nipponne, l'ambassadeur du Japon au Gabon, Shuji Nogushi, a visité lundi dernier les locaux de l'incubateur multisectoriel de Libreville (IML). Soucieux de mieux appréhender cet espace de travail, le diplomate japonais a échangé avec le directeur général de l'IML, Claude Beyeme.

À cet effet, des projets novateurs en cours de finalisation ont été présentés à l'assistance. Création de confiture locale, vente des pièces détachées, création de robots et application pour localiser les véhicules, des jeunes entrepreneurs ont vanté leurs travaux en sollicitant l'appui du Japon. "Je suis impressionné par l'existence au Gabon des incubateurs. Je pense qu'il est possible qu'une entreprise japonaise accompagne les projets. J'encourage tous ces



La photo de famille au terme des échanges

jeunes entrepreneurs, car beaucoup de grandes entreprises ont commencé dans des incubateurs et ont un succès continental et même mondial aujourd'hui", a souligné le diplomate nippon. Pour sa part, le directeur général de l'IML a précisé : "En ce moment, nous sommes à la recherche d'un partenaire qui puisse nous aider à sensibiliser les jeunes dans tous les domaines, dont celui de l'entrepreneuriat et dans tout ce qui concerne la sphère autonomie des jeunes. J'espère que le Japon par l'intermédiaire de l'ambassadeur va nous accompagner dans cette voie".